

(1) Époux ou Père
Prénoms François
Nom⁽²⁾ DO NASCIMENTO

né⁽³⁾ le 26 décembre 1986
à 02 heures 20 à Villeneuve
Val-de-Marne
fils⁽⁴⁾ de⁽⁵⁾ Antonio DO NASCIMENTO

et de⁽⁵⁾ Maria da Piedade
AMARAL TOMAS

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n° 527
(6) 11 JAN. 2022

MENTIONS MARGINALES⁽⁷⁾



riage célébré à _____
été déclaré⁽⁸⁾ _____

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n° _____
MENTIONS MARGINALES⁽⁷⁾

le _____ à _____
le _____ à _____

L'officier de l'état civil
Sceau



en le cas : « Epoux ou Père » ou « Epouse ou Mère ».
dans le cas : « Nom de famille, ajouter « 1^{re} partie : ... 2^{me} partie : ... »). En outre, lorsque l'extrait est établi à partir de l'acte
de mariage, compléter le cas échéant l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe en date du ... ».
n le cas : « Né » ou « Née ».
n le cas : « Fils de » ou « Fille de ».
nom des parents.

- (6) Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements de l'état civil sont apposés à l'occasion du mariage et constituent l'extrait de l'acte de mariage.
(7) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.
(8) Compléter ainsi la formule : « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou « qu'un contrat de mariage a été reçu le... par M..., notaire à... ».

énuméros _____
n _____
t _____

RAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N° _____

é conforme aux registres, le _____

MENTS MARGINALES⁽³⁾ L'officier de l'état civil
Sceau _____

oms _____

T DE L'ACTE DE DÉCÈS N° _____

onforme aux registres, le _____
S MARGINALES⁽³⁾ L'officier de l'état civil
Sceau _____

énuméros et Nom du défunt.
cas : « Décédé le » ou « Décédée le »,
cte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

Premier ENFANT⁽¹⁾

EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE N° 3383

Le 29 décembre 2021 à 13 heures 23
est né(e)⁽²⁾ Romane DO NASCIMENTO

du sexe féminin à Melun (Seine-et-Marne)

(3) _____

reconnu(e)⁽⁴⁾ le 31 décembre 2021 en cette
mairie par son père

Délivré conforme aux registres, le 06 janvier 2022
MENTS MARGINALES⁽⁵⁾

L'officier de l'état civil
Sceau de l'épouse



EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N° _____

(6) _____

à _____

Délivré conforme aux registres, le _____
MENTS MARGINALES⁽⁵⁾

L'officier de l'état civil
Sceau

- (1) Indiquer la place de l'enfant dans la fratrie en tenant compte de sa date de naissance (première, deuxième, troisième, etc.).
- (2) Prénoms et NOM de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; complétées, le cas échéant, l'indication du nom par : « suivant déclaration conjointe en date du... » et/ou « 1^{re} partie : ... 2^e partie : ... » en cas de double nom de famille.
- (3) Dans l'hypothèse où la page relative à la mère n'a pu être renseignée (acte de naissance ou de mariage non délivré par une autorité française), la filiation maternelle établie par la désignation de la mère dans l'acte de naissance de l'enfant est indiquée dans l'extrait par : « de prénom, NOM née le ... ».
- (4) Préciser, s'il y a lieu, les date et lieu de la ou des reconnaissances et préciser, en cas de reconnaissance conjointe, « par les parents » ou en cas de reconnaissance séparée, « par le père » ou « par la mère ». Dans ces dernières hypothèses, préciser si nécessaire, « par ... (Prénoms et NOM du parent ayant effectué la reconnaissance) ».
- (5) Inscrire sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.
- (6) Indiquer selon la situation : « Décédé(e) le ... » ou « Prénom, enfant sans vie, date et lieu de l'accouchement ».